

et c'est en comparant les résultats, souvent fort différents, obtenus par les uns et les autres, que l'on peut le plus sûrement, infirmer ou confirmer une méthode thérapeutique.

M. Balzer avait d'abord, le 11 mars, communiqué à la *Société médicale des hôpitaux* une note relative au traitement de la syphilis par les injections hypodermiques de calomel, suivant la méthode de Scarenzio, note dont nous avons déjà parlé dans un numéro précédent. (1) Après M. Balzer est venu M. Besnier, médecin de l'hôpital St. Louis, qui ne partage pas l'enthousiasme de M. Balzer pour la méthode de Scarenzio. Pour lui, les injections de calomel et d'oxyde jaune ont une réelle efficacité contre certains accidents de la période secondaire, notamment contre les lésions exanthématisques, mais elles se montrent beaucoup moins actives contre les affections secondaires néoplasiques. En outre, il croit formellement contre-indiqué de traiter par cette méthode les syphilis cérébrales ainsi que les vieillards, les alcooliques, les athéromateux. Les accidents locaux (abcès) sont fréquents à la suite de ces injections qui ne mettent pas à l'abri des récidives quoiqu'on en ait dit. Pour M. Besnier, les récidives des accidents syphilitiques sont fatales, quelque soit le moyen employé pour les combattre. En résumé, le médecin de St. Louis est d'avis que les indications de la mercurialisation par la voie hypodermique sont très limitées et que cette mercurialisation hypodermique ne saurait constituer une méthode de traitement général de la syphilis. Elle éteint, il est vrai, les foyers locaux de la maladie, elle stérilise peut-être pour un certain temps l'économie au point de vue des foyers à venir, mais elle ne guérit pas plus la syphilis que les autres modes de traitement anciennement usités.

M. MARTINEAU, médecin de Lourcine, ne croit pas que l'excision du chancre puisse prévenir les accidents secondaires et affirme que le traitement général de la syphilis doit être institué aussitôt que le diagnostic du chancre est établi. La thérapeutique de la syphilis, ajoute-t-il, comprend trois médications : mercurielle, iodée, sulfureuse. Prescrites tour à tour ou simultanément, suivant les cas, elles suffisent toujours pour guérir la syphilis. Le meilleur mode d'administration du mercure est l'injection hypodermique, mais M. Martineau préfère les sels solubles aux préparations insolubles, et emploie, dans ce but, le peptone hydrargyrique ammonique. La médication iodée est aussi puissante que la médication mercurielle, mais à la condition qu'elle ait été précédée par elle. M. Martineau prescrit les iodures de potassium et de sodium à la dose quotidienne de 8 à 16 grains, en solution ou en dragées, au moment du repas. La médication sulfureuse enfin ne doit guère être employée qu'à la fin de la deuxième ou dans le courant de la troisième année. Elle ne saurait en aucun cas être substituée aux deux médications précédentes, mais elle leur est un adjuvant très utile.